



Guide
enfance
et
jeunesse
0-15 ans

Sommaire

PEDT 4

0-3 ANS

Le rôle de chaque structure 5

La crèche 6

Le RAM 7

3-11 ANS

Qui fait quoi aux écoles 8

ALAE 9

Accueil de Loisirs 11

Restaurant scolaire 12

11-15 ANS

Qui fait quoi au collège 13

Le Service Jeunes 14

CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES 15

DÉMARCHES

Service parentalité

CCAS 16

Portail Famille 17

Inscriptions 18

Tarifs 20

Paiements 21

Réservations / annulations 22

CONTACTS 23

SERVICES

Infos pratiques :
grève et circulation 25

La bibliothèque 26

ASSOCIATIONS

Parents d'élèves 27

Aide aux devoirs 28

Associations
sportives et culturelles 28

CALENDRIER SCOLAIRE 32



Le "Guide Enfance & Jeunesse (0-15 ans) 2017-2018" est une publication de la Mairie de Montréal - Place François Mitterrand - 31850 Montréal.

05 61 84 56 30 - www.mairie-montrabe.fr

Édité à 750 exemplaires. Rédaction : Mairie de Montréal. Photos : Pierre Mey, Mairie de Montréal, Fotolia. Mise en page et impression : Printshot.

Édito



0-3 ANS

3-11 ANS

11-15 ANS

DÉMARCHES

CONTACTS

SERVICES

ASSOCIATIONS

Chers parents,

J'ai le plaisir de vous adresser le Guide Enfance & Jeunesse pour l'année scolaire 2017-2018. Il vous présente les services municipaux dédiés à la Petite Enfance, à l'Enfance et à la Jeunesse et regroupe toutes les informations pratiques pour les 0-15 ans, à Montrabé.

6 mois de travaux aux écoles

Jusqu'en décembre, un effort sera demandé à tous pour s'adapter à l'organisation des services, et en particulier du restaurant scolaire, durant les travaux. À la clef, début 2018, nos enfants seront accueillis dans des locaux plus spacieux et plus confortables, avec 2 salles d'activités pour la Maternelle et une nouvelle cour de récréation. Le restaurant scolaire sera totalement rénové, agrandi et transformé en self pour une meilleure fluidité du service.

La digitalisation se poursuit

La municipalité continue d'investir dans l'équipement informatique des classes, équipées de tableaux blancs interactifs et d'ordinateurs. Pour faciliter vos démarches, les fonctionnalités du Portail Famille (<http://montrabe.portail-familles.net>), qui a été mis en place l'année dernière, sont progressivement déployées et améliorées.

Une politique tarifaire sociale

La municipalité poursuit sa politique en faveur des familles, avec pour objectif que les services soient accessibles à tous. Sur le plan tarifaire, elle tient compte du quotient familial (8 tranches en fonction des revenus) et de l'évolution de l'inflation.

Les élus chargés de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse sont à votre écoute : Danielle Loubris, déléguée à la Petite Enfance, Fabrice Dalet aux Affaires scolaires et Nathalie Garcia, à la Jeunesse et aux Affaires péri et extrascolaires.

Je vous souhaite à tous une très bonne année scolaire.

Jacques SEBI,
Maire de Montrabé



Le PEDT

une démarche commune

La commune de Montrabé a élaboré un **Projet Éducatif De Territoire (PEDT)** : c'est un document qui définit le projet de la commune pour les enfants et les jeunes, de 0 à 25 ans.

Le **PEDT** est mené par les élus municipaux, en partenariat avec les acteurs éducatifs du territoire : les enseignants, les parents, les animateurs, les institutionnels, les associations... Il est coordonné par le service Enfance & Jeunesse de la Mairie.

Il se décline en projet pédagogique opérationnel au niveau de chaque service municipal : projets des ALAÉ Maternelle et Élémentaire, projet de l'Accueil de Loisirs, projet du Service Jeunes.

MONTRABÉ EST ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHÉ DE PEDT DEPUIS 2007.

Parmi les actions qu'elle a permis de mettre en oeuvre figurent notamment :

- la création du Service Jeunes et du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)
- le partenariat entre l'ALAÉ et de nombreuses associations
- la création du Conseil Municipal de Jeunes
- la municipalisation du Centre de Loisirs associatif
- l'organisation de conférences éducatives et d'ateliers Parentalité
- la concertation sur les réaménagements des équipements scolaires
- l'élaboration de conventions de partenariats avec les établissements scolaires
- la mise en place des commissions « éducation partagée », « associations éducatives », « accompagnement à la parentalité » et « jeunesse 15/25 ans »
- la mise en place d'un Point Famille (accueil physique) et d'un Portail Famille (internet) pour centraliser et faciliter les démarches administratives des parents
- la création d'un accueil Parentalité
- l'organisation de la fête des écoles, en partenariat entre l'ALAÉ, l'école et les parents d'élèves
- des actions de prévention : passeport "prévention-sécurité" à l'école élémentaire

Le **PEDT** permet à tous les acteurs éducatifs du territoire d'oeuvrer dans le même sens, avec cohérence : établissements scolaires, services municipaux, associations et institutions (Inspection d'Académie, CAF, Conseil Départemental, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Préfecture...).

Petite enfance 0-3 ans

0-3 ANS

3-11 ANS

11-15 ANS

DÉMARCHES

CONTACTS

SERVICES

ASSOCIATIONS

LES STRUCTURES MUNICIPALES

La commune dispose de 2 services dédiés à la petite enfance :

- > la crèche "les Galopins montrabéens"
- > le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s

Ces services proposent des activités d'éveil des sens, de psychomotricité, etc. au moyen de jeux et de matériels éducatifs. Le personnel formé à cet effet assure un développement progressif contrôlé de chaque enfant jusqu'à une autonomie permettant une bonne intégration à l'entrée en école maternelle.



LA PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

La PMI est le coeur du dispositif médico-social du Conseil Départemental. Au service des familles, elle est en charge de la protection sanitaire des femmes enceintes et des enfants de moins de six ans en organisant entre autre des consultations gratuites pour le suivi médical et social.

Montrabé dépend de la Maison des Solidarités de Balma. Elle veille au bon fonctionnement de la crèche et du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM), tant sur le plan de la santé des enfants que sur celui du respect des règlements et de la conformité du matériel, ainsi que sur les normes d'accueil qui régissent ces établissements.

La PMI exerce son contrôle sur le bon fonctionnement au travers du Projet Educatif élaboré par l'ensemble du personnel.

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La CAF veille au respect des règlements et des protocoles qui régissent le secteur de la Petite Enfance. Elle soutient les établissements d'accueil sur le plan financier.

ÉLU RÉFÉRENT : Danielle Loubris, *conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance.*

Contact : info@mairie-montrabe.fr ; 05 61 84 56 30.

La crèche

PRÉSENTATION

La crèche "Les galopins montrabéens" est une structure municipale d'une capacité de 40 places, pour l'accueil collectif d'enfants, à partir de l'âge de 2 mois jusqu'à leur entrée à la maternelle.

CRÈCHE
Espace d'Accueil St-Exupéry
05 61 84 73 85
creche@mairie-montrabe.fr



Les enfants sont répartis dans trois sections selon leur âge et leur niveau de développement.

Il y a une équipe référente pour chaque niveau.

Les bébés bénéficient d'une adaptation progressive lors de leur arrivée ainsi que du respect des rythmes propres à chacun.

Un médecin est attaché à la crèche (Dr Sophie de Saintignon).

HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

La crèche est ouverte de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi.

Fermures annuelles :

- > 3 semaines entre fin juillet et fin août
- > 1 semaine entre Noël et le jour de l'An
- > Jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte et pont à titre exceptionnel.
- > 1 journée pédagogique (formation du personnel)

TYPES D'ACCUEILS PROPOSÉS

ACCUEIL RÉGULIER : l'enfant dispose d'une place et est accueilli à l'année.

ACCUEIL OCCASIONNEL : les familles inscrites sont contactées lorsque la crèche constate une disponibilité d'une journée ou d'une 1/2 journée dans la semaine à venir. Cet accueil s'adresse aux familles qui n'ont pas besoin d'un mode de garde régulier mais qui souhaitent que leur enfant fréquente ponctuellement la crèche.

RAM

Le Relais d'Assistant.e.s Maternel.le.s

0-3 ANS

3-11 ANS

11-15 ANS

DÉMARCHES

CONTACTS

SERVICES

ASSOCIATIONS

PRÉSENTATION

Sous l'égide de la municipalité et avec le concours financier de la CAF, qui supervise également son bon fonctionnement, ainsi que la surveillance de la PMI, ce service gratuit est mis à la disposition des assistant.e.s maternel.le.s qui s'y inscrivent :

- de leur propre initiative pour assurer un développement harmonieux des enfants dont ils/elles ont la charge.
- sous l'impulsion des parents qui souhaitent une socialisation plus poussée de leurs bambins avant l'entrée en petite section d'école maternelle.

RAM
Espace d'Accueil St-Exupéry
07 76 78 80 02
le.relais@mairie-montrabe.fr

FONCTIONNEMENT

Lieu d'accueil, d'information et d'échange, le RAM propose :

- **Le lundi et le mardi matin : DES ACCUEILS COLLECTIFS** destinés aux assistant.e.s maternel.le.s accompagné.e.s des enfants dont ils/elles ont la garde. Des animations, ateliers, sorties et rencontres sont proposés par l'animatrice du Relais.
- **Le lundi de 17h à 18h30 : UNE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE OU SUR RDV** pour informer et conseiller : les parents à la recherche d'un mode de garde, les parents employeurs, les assistant.e.s maternel.le.s...



Le RAM tient à jour une liste des assistant.e.s maternel.le.s agré.e.es et de leurs disponibilités, également à votre disposition sur le Portail Famille : <http://montrabe.portail-familles.net>

Enfance 3-11 ans

Qui fait quoi aux écoles ?

L'ÉDUCATION NATIONALE

assure la nomination des enseignants, leur rémunération et le contenu des enseignements. Montrabé dépend de la circonscription de Rouffiac-Tolosan, qui est placée sous la responsabilité de M^{me} Combes-Sezille, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Elle est elle-même sous l'autorité du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale. L'inspectrice de circonscription est la responsable hiérarchique des enseignants et des directeurs et directrices ; elle assure à ce titre un rôle pédagogique et de contrôle. En outre, elle est l'interlocutrice de la Mairie.

L'école maternelle Jean de la Fontaine et l'école élémentaire Jean Moulin forment le groupe scolaire de Montrabé. Les directrices de ces écoles sont des enseignantes qui bénéficient d'une décharge certains jours, pour effectuer toutes les tâches administratives et assurer la responsabilité pédagogique de l'équipe.

► Directrice École maternelle : Catherine BARREAU (décharge le vendredi)

► Directrice École élémentaire : Frédérique BEAUTÉ (décharge le jeudi et le vendredi).

LE CONSEIL D'ÉCOLE

est une instance de concertation. Il vote le règlement intérieur, participe à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Les procès verbaux sont affichés dans les établissements. Y participent : la direction de l'école, les enseignants, des élus municipaux et des représentants des parents d'élèves, le personnel municipal affecté aux écoles, ainsi que les responsables des services périscolaires.

LA MAIRIE

est responsable du personnel ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), ainsi que de la construction, du fonctionnement et de l'entretien des locaux. La Mairie assure les inscriptions, la gestion du budget de l'école (matériel, mobilier...) et le fonctionnement des services péri et extra scolaires.

ÉLUS RÉFÉRENTS

Fabrice DALET : *Maire Adjoint délégué aux Affaires Scolaires.*

Nathalie GARCIA : *Maire Adjointe déléguée à la Jeunesse et aux Affaires péri et extrascolaires.*

Pour prendre RDV : info@mairie-montrabe.fr - 05 61 84 56 30.

ALAE

Accueil de Loisirs Associé aux Écoles

L'ALAE est un service municipal non obligatoire qui accueille les enfants avant et après la classe.

ALAE
Élémentaire : 06 72 88 99 81
alae.elementaire@mairie-montrabe.fr
Maternelle : 06 45 92 69 18
alae.maternelle@mairie-montrabe.fr

ANIMATIONS

Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire, l'équipe de l'ALAE élabore un projet pédagogique duquel découlent les activités proposées aux enfants.

Les objectifs sont multiples :

- ▶ Faciliter les apprentissages scolaires,
- ▶ Veiller au rythme de l'enfant,
- ▶ Favoriser le vivre-ensemble,
- ▶ Permettre à chacun de trouver sa place dans la collectivité,
- ▶ Accompagner les enfants dans les différentes transitions de leur journée (lien école-parents) et dans leur développement, par des activités complémentaires au temps scolaire.

Le matin est essentiellement un temps d'accueil et d'échange. L'enfant a le libre choix de participer aux animations de l'ALAE ou de simplement jouer avec ses camarades.

La pause méridienne est plus consacrée à la détente tandis que **le soir**, des projets d'animation suivis sont proposés.

Chaque année, de nouvelles activités voient le jour grâce à l'équipe d'animation (exemple : danse, cirque, couture, ateliers scientifiques...).

Des ateliers sont mis en place avec les associations partenaires : dames, tennis, handball, cheerleading, basket...

Le mercredi après-midi : avec un temps d'activité plus long, des projets suivis, organisés sur l'année, sont proposés aux enfants. Le projet pédagogique de l'ALAE est disponible auprès de la directrice ALAE et sur le Portail Famille.

CONSIGNES

En arrivant le matin, l'enfant doit être inscrit auprès de l'animateur chargé de l'accueil. En partant le soir, la feuille d'émargement doit être signée par la personne habilitée à récupérer l'enfant. Le goûter est fourni par la famille.

Pour plus d'informations

Consultez le règlement intérieur Enfance&Jeunesse sur le Portail Famille : <http://montrabe.portail-familles.net>

0-3 ANS

3-11 ANS

11-15 ANS

DÉMARCHES

CONTACTS

SERVICES

ASSOCIATIONS

ALAÉ

Accueil de Loisirs Associé aux Écoles

FONCTIONNEMENT

L'ALAÉ fonctionne les jours de classe uniquement.

- ▶ Du lundi au vendredi, il accueille les enfants avant la classe (de 7h30 à 8h35) et après la classe (de 16h à 18h30), ainsi que pendant la pause méridienne (de 11h45 à 13h35).
- ▶ Le mercredi, il accueille les enfants de 13h35 à 18h30.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 - 8h35	ALAÉ MATERNELLE ET ALAÉ ÉLÉMENTAIRE				
8h35 - 8h45	ACCUEIL PAR LES ENSEIGNANTS				
8h45 - 11h45	ÉCOLE				
11h45 - 13h35	ALAÉ MATERNELLE ET ALAÉ ÉLÉMENTAIRE + RESTAURATION				
13h35 - 13h45	ACCUEIL PAR LES ENSEIGNANTS		ALAÉ de 13h00 à 13h30 possibilité de récupérer les enfants après le repas.		ACCUEIL PAR LES ENSEIGNANTS
13h45 - 16h00	ÉCOLE			ÉCOLE	
16h00 - 18h30	ALAÉ*		À partir de 16h30 l'ALAÉ maternelle est à l'Espace St-Exupéry	ALAÉ*	

* POUR RÉCUPÉRER SON ENFANT LE SOIR

- ▶ **À LA MATERNELLE** : il est possible de récupérer son enfant à **16h00** dans les classes ou **à partir de 16h15** à l'ALAÉ Maternelle, situé dans les locaux de l'école.
- ▶ **À L'ÉLÉMENTAIRE** : il est possible de récupérer son enfant à **16h00** à la sortie de l'école ou **à partir de 16h30** à l'ALAÉ Élémentaire situé à l'Espace d'accueil St-Exupéry. Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible de récupérer son enfant entre 16h00 et 16h30 (les animateurs font l'appel dans les classes puis emmènent les enfants goûter).

Les portes de l'ALAÉ ferment à 18h30. Nous demandons aux parents de venir chercher les enfants à **18h20**. Une facturation est appliquée pour tout retard supérieur à 10 minutes (à partir de 18h30).

Accueil de Loisirs

**L'Accueil de Loisirs
Sans Hébergement (ALSH)
est un service municipal
non obligatoire, qui propose
un accueil pendant
les vacances scolaires.**

ACCUEIL DE LOISIRS
Espace d'Accueil St-Exupéry
05 61 84 81 69 - 06 72 88 99 81
accueil.loisirs@mairie-montrabe.fr

FONCTIONNEMENT

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans. Il fonctionne durant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Il est demandé aux parents de venir chercher les enfants à 18h20. Les portes de l'Accueil de Loisirs ferment à 18h30. Une facturation est appliquée pour tout retard supérieur à 10 minutes (à partir de 18h30).

Dates de fermeture et dates limites d'inscription : voir en dernière page.

En cohérence avec le Projet Éducatif de Territoire et pour assurer une continuité éducative, les fonctions de direction de l'Accueil de Loisirs sont assurées par des responsables de l'ALAÉ et une équipe d'animateurs travaille dans les deux structures.

ANIMATIONS

L'Accueil de Loisirs propose :

- des activités (sport, activités manuelles, expression...),
- des sorties (piscine, cinéma, ferme pédagogique, accrobranche...),

SÉJOURS

L'Accueil de Loisirs organise des séjours : 1 séjour ski (du CE2 au CM2) et 3 séjours d'été (de la grande section au CM2).

Le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs est consultable sur le Portail Famille.

Pour plus d'informations

Consultez le règlement intérieur Enfance&Jeunesse
sur le Portail Famille : <http://montrabe.portail-familles.net>

0-3 ANS

3-11 ANS

11-15 ANS

DÉMARCHES

CONTACTS

SERVICES

ASSOCIATIONS

Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire est un service municipal non obligatoire. L'inscription est ouverte à tous les enfants scolarisés sur la commune et inscrits à l'ALAE ou à l'Accueil de Loisirs, dans la limite des places disponibles.

POINT FAMILLE
Espace d'Accueil St-Exupéry
05 61 58 24 39
famille@mairie-montrabe.fr

FONCTIONNEMENT

Le restaurant scolaire fonctionne les jours de classe (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi) et durant les vacances scolaires.

Habituellement, les repas sont préparés sur place par un cuisinier, Olivier Grimal, assisté de Jean-Marc Dalu. Durant les travaux de juillet 2017 à janvier 2018, les repas sont livrés par un prestataire.

Pour plus d'informations

Consultez le règlement intérieur Enfance&Jeunesse sur le Portail Famille : <http://montrabe.portail-familles.net>



MENUS

Les menus de la semaine sont affichés aux écoles et à l'ALAE, le vendredi pour la semaine suivante. Ils sont consultables sur le Portail Famille, à partir du jeudi de la semaine précédente.

Les menus sont conformes au principe de la laïcité.

ALLERGIES

Pour les enfants qui présentent des risques d'allergies alimentaires, il convient de faire établir un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé), avec la direction de l'école. L'autorisation d'inscription et les modalités d'accueil au restaurant scolaire sont soumises à la signature d'un protocole d'accord avec les différents partenaires : Éducation Nationale, Mairie, médecin scolaire, médecin allergologue.

En l'absence de PAI, un certificat médical est **obligatoire**.

Jeunesse 11-15 ans

Qui fait quoi au collège ?

0-3 ANS

3-11 ANS

11-15 ANS

DÉMARCHES

CONTACTS

SERVICES

ASSOCIATIONS

***Le collège Paul Cézanne a été construit en 2004.
Il est fréquenté par les enfants résidant à Montrabé, Mons,
Mondouzil, Beaupuy, Rouffiac-Tolosan.***

ÉDUCATION NATIONALE

Pour encadrer les élèves et gérer l'établissement, le collège est doté d'une équipe enseignante, d'une équipe de direction, d'un service vie scolaire, d'un secrétariat administratif, d'une infirmerie...

- ▶ Principale du Collège : Danielle BODIN
- ▶ Principale Adjointe : Florence SOLER
- ▶ Conseillère Principale d'Éducation : Christel BARAGNON

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Instance de concertation, le conseil d'administration du collège vote le règlement intérieur, adopte le projet d'établissement et délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement pédagogique et aux conditions matérielles de l'établissement.

Y participent : le chef d'établissement, des représentants de l'administration et du personnel, des élus municipaux et départementaux, des représentants des parents d'élèves et des élèves. Les procès verbaux sont affichés dans l'établissement.

RÔLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le Conseil Départemental est chargé de construire, d'entretenir et d'équiper les collèges. Il s'occupe des bâtiments, des transports scolaires, de la restauration, du personnel technique...

La Mairie participe au conseil d'administration et assure le fonctionnement du gymnase. La Mairie intervient à travers son Service Jeunes et le dispositif CLAS (accompagnement à la scolarité).

ÉLUS RÉFÉRENTS

Fabrice DALET : Maire Adjoint délégué aux Affaires Scolaires.

Nathalie GARCIA : Maire Adjointe déléguée à la Jeunesse et aux Affaires péri et extrascolaires.

Pour prendre RDV : info@mairie-montrabe.fr - 05 61 84 56 30

Service Jeunes



Le Service Jeunes est un service municipal non obligatoire, qui propose des accueils et des actions, à destination des collégiens.

SERVICE JEUNES
06 88 25 55 66
service.jeunes@mairie-montrabe.fr

L'équipe du Service Jeunes est composée d'un animateur jeunesse et d'une éducatrice spécialisée, qui vont régulièrement à la rencontre des jeunes sur la commune (service en milieu ouvert, en fin d'après-midi et le soir). Le Service Jeunes participe aux événements de la commune (Festi'jeuXnes, fête locale, fête de la musique...).

Au collège (horaires fixés à la rentrée) : des activités de loisirs, sportives, ludiques sont proposées aux élèves n'ayant pas cours.

Pendant les vacances scolaires, de 15h-18h : un planning d'activités et de sorties à la journée est proposé. Il est mis en ligne sur le Portail Famille.

Le Service Jeunes organise également **des séjours** : séjour de ski, séjours d'été, mini-séjours durant les vacances de printemps...

CLAS : un accompagnement à la scolarité, organisé en partenariat avec les responsables du collège est proposé à certains jeunes (plus d'informations : page 16).

Des projets sont portés par les jeunes : Act'jeunes, projets citoyens, etc.

Pour plus d'informations

Consultez le règlement intérieur Enfance&Jeunesse sur le Portail Famille : <http://montrabe.portail-familles.net>

Retrouver le Service Jeunes sur facebook



Conseil Municipal de Jeunes (9-16 ans)

0-3 ANS

3-11 ANS

11-15 ANS

DÉMARCHES

CONTACTS

SERVICES

ASSOCIATIONS

LA PAROLE AUX JEUNES !

Les jeunes conseillers expriment leurs idées et leurs propositions pour la collectivité et réfléchissent, avec les élus « adultes », aux améliorations à apporter sur le territoire où ils vivent.

Le CMJ offre un espace de dialogue, d'écoute et d'expression. Être élu au CMJ, c'est vivre une éducation civique active et concrète.

CMJ
06 45 92 69 18
cmj@mairie-montrabe.fr



COMMENT PARTICIPER

Le Conseil Municipal de Jeunes réunit des Montrabéens âgés de 9 à 16 ans, qui souhaitent participer activement à la vie de la commune. Ils sont élus par leurs pairs. 2 candidats sont élus par niveau (du CM1 à la 1^{ère}), soit un maximum de 16 conseillers. Leur mandat est de 2 ans.

Prochaines élections : décembre 2018

FONCTIONNEMENT

Le CMJ est animé par Anne-Sophie Ciron.

Les jeunes élus se réunissent en groupes de travail thématiques, appelés « commissions ».

Chaque commission est dédiée à un domaine : « loisirs et culture », « éducation, communication et solidarité », « écologie et urbanisme »...

Chaque jeune conseiller participe à 2 commissions. Les réunions sont organisées le samedi matin, de 9h à 12h, environ 1 fois par mois. Des séances plénières, c'est-à-dire avec tous les élus du CMJ, se réunissent une ou deux fois par an, selon les projets proposés par les commissions. C'est l'occasion de faire un état des lieux de la commune et de dialoguer directement avec le Maire et les élus du Conseil Municipal.



**festi'
JeuXnes**

Samedi 16 septembre 2017, à partir de 14h - GRATUIT
Grande journée festive (programme page 31).

Retrouver le CMJ sur facebook



Service parentalité et CCAS

SERVICE PARENTALITÉ Écoute, conseil et accompagnement

EN MAIRIE
Service Parentalité : 06 35 07 87 24
actions.sociales@mairiemontrabe.fr
CCAS : 05 61 84 56 37
ccas@mairie-montrabe.fr

Le service Parentalité accueille les familles et apporte un soutien à la parentalité.

Des ateliers et des conférences sont organisés tout au long de l'année : ils sont annoncés sur le Portail Famille. Exemples de thèmes abordés : conférence sur les troubles "dys", conférence sur la communication positive, ateliers lecture parents-enfants à la bibliothèque (pour les 0-5 ans). **Prévu en 2017-2018** : ateliers parents-ados sur les gestes de 1^{er} secours.

Il propose une **cellule d'écoute** et d'accueil des adolescents.

Il **oriente** les familles vers les organismes compétents : CPAM, CAF, Maison des solidarités, Maison des adolescents...

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Il apporte un soutien aux familles en difficulté, que soit au niveau social, de l'insertion, du logement, etc.

Il envisage les participations financières possibles pour l'ALAÉ, l'Accueil de Loisirs et les séjours organisés par la commune pour les enfants et les adolescents.

Il étudie les aides pour les familles mono parentales.

Le CLAS : une aide libre et gratuite, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, au sein du collège.

Le service Parentalité est chargé de suivre et de mettre en oeuvre le **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)**. Il s'agit d'un dispositif qui propose aux jeunes qui en ont besoin, à un moment de leur parcours, un soutien et une aide pour leur donner la volonté de réussir. L'accompagnement à la scolarité offre également, au quotidien, de nombreux échanges avec les familles. Les supports proposés : aide méthodologique, aide aux devoirs, aide à l'orientation scolaire, techniques d'apprentissage, séances de théâtre (expression orale), création de blog (expression écrite).

ÉLUS RÉFÉRENTS

Josette AGROS : *Maire Adjointe délégué aux Affaires Sociales.*

Nathalie GARCIA : *Maire Adjointe déléguée à la Jeunesse et aux Affaires péri et extrascolaires.*

Le Portail Famille

TOUTES
VOS DÉMARCHES



Le **PORTAIL FAMILLE** regroupe toutes les informations municipales relatives à l'enfance et à la jeunesse (crèche, scolaire, restaurant scolaire, ALAÉ, Accueil de Loisirs, Service Jeunes), et vous permet de réaliser en ligne vos démarches administratives.

Pour se connecter :

<http://montrabe.portail-familles.net>

*accessible depuis la page d'accueil de la mairie
www.mairie-montrabe.fr*

UNE PARTIE DES INFORMATIONS EST EN LIBRE ACCÈS

- les menus du restaurant scolaire
- le règlement intérieur des services Enfance & Jeunesse et les conditions d'utilisation de Portail Famille
- les tarifs des services municipaux
- les projets pédagogiques des structures
- les actualités : informations sur les séjours, planning des activités du Service Jeunes, de l'Accueil de Loisirs...

VOTRE ESPACE PERSONNALISÉ

Chaque famille qui utilise les services municipaux Enfance et Jeunesse doit constituer un dossier DUI auprès du Point Famille, qui lui remettra un code d'accès spécifique au Portail Famille, dès réception de toutes les pièces justificatives requises.

Une fois connecté à votre compte, vous pourrez réserver, modifier ou annuler la présence de vos enfants aux différents services municipaux, procéder au paiement par carte bancaire, etc.

0-3 ANS

3-11 ANS

11-15 ANS

DÉMARCHES

CONTACTS

SERVICES

ASSOCIATIONS

Inscription à la crèche

CRÈCHE MUNICIPALE "LES GALOPINS"

À LA CRÈCHE
Espace d'Accueil St-Exupéry
05 61 84 73 85
creche@mairie-montrabe.fr

ACCUEIL RÉGULIER

Le formulaire de demande d'inscription est disponible à la crèche ou téléchargeable sur le Portail Famille : <http://montrabe.portail-familles.net> (onglet Petite Enfance).

La personne qui inscrit l'enfant doit exercer l'autorité parentale. Elle remplit une demande d'inscription spécifiant ses souhaits concernant les temps d'accueil de l'enfant et la date d'entrée. **L'inscription ne vaut pas admission.**

En fonction des places disponibles par groupe d'âge, les admissions s'effectuent dans l'anonymat, lors d'une commission, selon les critères fixés ci-dessous, en privilégiant les demandes des résidents montrabéens.

La crèche est prioritairement réservée aux familles dont les deux parents ont une activité (professionnelle ou formation sur l'année ou recherche d'emploi active). La priorité est ensuite attribuée aux demandes en cas de : grossesses multiples, nécessité de regrouper les fratries, famille monoparentale.

La date de dépôt du dossier complet de demande d'inscription permet de départager les demandes à égalité selon les critères précités.

ACCUEIL OCCASIONNEL

Le dossier d'inscription "accueil occasionnel" est téléchargeable sur le Portail Famille. Quand la crèche constate une disponibilité ponctuelle, les familles inscrites sont contactées. Attention : les disponibilités sont imprévisibles et irrégulières ; cet accueil ne s'adresse donc pas aux familles qui ont besoin d'un mode de garde régulier.



Inscriptions

scolaires, péri et extrascolaires

0-3 ANS

3-11 ANS

11-15 ANS

DÉMARCHES

CONTACTS

SERVICES

ASSOCIATIONS

INSCRIPTION AUX ÉCOLES

Les inscriptions sont ouvertes aux habitants de la commune ; les dérogations restent exceptionnelles et conventionnées avec la commune de résidence.

EN MAIRIE
Service Affaires Scolaires
05 61 84 56 30
info@mairie-montrabe.fr
<http://montrabe.portail-familles.net>

Étape 1 : INSCRIPTION EN MAIRIE avec le formulaire téléchargeable sur le Portail Famille, ou disponible sur rendez-vous. Prévoir les documents suivants : pièce d'identité du responsable légal de l'enfant, livret de famille ou acte de naissance de l'enfant, justificatif de domicile à Montrabé (datant de moins de 3 mois), certificat de radiation (si l'enfant était scolarisé dans une autre école). Le cas échéant : Protocole d'Accueil Individualisé, extrait de jugement de divorce.

Étape 2 : ADMISSION A L'ÉCOLE, auprès de la direction.

Pièces à fournir : certificat d'inscription délivré par la Mairie, copie du certificat de radiation (si l'enfant était scolarisé dans une autre école), livret de famille, carnet de santé de l'enfant, attestation d'assurance au nom de l'enfant (responsabilité civile et dommages corporels), jugement de divorce si les parents sont séparés. Pour la maternelle : 2 photos d'identité de l'enfant.

Pour l'entrée en 1^{ère} année de Maternelle : l'enfant doit avoir 3 ans avant le 31 décembre suivant la rentrée scolaire de septembre. Il n'y a pas d'inscription en cours d'année (pour les enfants qui auront 3 ans après le 31 décembre).

INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRI ET EXTRASCOLAIRES (Restaurant scolaire, ALAÉ, Accueil de Loisirs et Service Jeunes)

Votre dossier doit être constitué et remis au Point Famille avec tous les documents

à fournir : justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, internet, eau, quittance), jugement de garde, avis d'imposition 2017, attestation individuelle d'assurance au nom de l'enfant, carnet de vaccinations ou certificat médical des vaccinations à jour, certificat médical pour toute allergie alimentaire non consignée dans un PAI.

AU POINT FAMILLE
Espace d'Accueil St-Exupéry
05 61 58 24 39
famille@mairie-montrabe.fr
<http://montrabe.portail-familles.net>

Tarifs 2017-2018

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX ENFANCE & JEUNESSE 2017/2018

Quotient familial	0 ≤ 500	501 ≤ 800	801 ≤ 1200	1201 ≤ 1500	1501 ≤ 1700	1701 ≤ 2000	2001 ≤ 2300	> 2300	Extérieur
ALAE¹									
ALAE matin (1h05)	0,08 €	0,16 €	0,17 €	0,23 €	0,28 €	0,33 €	0,37 €	0,43 €	0,71 €
ALAE midi (1h20)	0,10 €	0,19 €	0,21 €	0,28 €	0,35 €	0,40 €	0,46 €	0,53 €	0,88 €
ALAE soir (2h30)	0,18 €	0,36 €	0,39 €	0,53 €	0,66 €	0,75 €	0,85 €	0,98 €	1,64 €
ALAE mercredi après midi	3,86 €	4,96 €	5,51 €	6,62 €	7,72 €	8,82 €	9,92 €	11,03 €	22,05 €
RESTAURANT SCOLAIRE - REPAS									
Repas	3,08 €	3,21 €	3,26 €	3,32 €	3,41 €	3,47 €	3,69 €	3,91 €	7,45 €
ACCUEIL DE LOISIRS (VACANCES)¹⁻²									
Journée avec repas	9,55 €	10,59 €	11,59 €	12,60 €	14,11 €	15,62 €	17,14 €	19,16 €	34,35 €
PAI Journée avec repas	6,47 €	7,38 €	8,34 €	9,27 €	10,70 €	12,15 €	13,45 €	15,25 €	26,90 €
1/2 Journée avec repas	7,55 €	8,34 €	9,09 €	9,60 €	11,61 €	13,12 €	14,14 €	16,16 €	28,35 €
PAI 1/2 Journée avec repas	4,47 €	5,13 €	5,84 €	6,27 €	8,20 €	9,65 €	10,45 €	12,25 €	20,90 €
1/2 Journée sans repas	4,47 €	5,13 €	5,84 €	6,27 €	8,20 €	9,65 €	10,45 €	12,25 €	20,90 €
SERVICE JEUNES¹									
Adhésion annuelle	17,00 €	18,00 €	19,00 €	20,00 €	21,00 €	22,00 €	23,00 €	24,00 €	25,00 €
Intervention collègue	7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €	14,00 €	15,00 €
Sortie journée	7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €	14,00 €	15,00 €
Sortie 1/2 journée	3,50 €	4,00 €	4,50 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €
PÉNALITÉS (retards et défauts de paiements) POUR TOUS LES SERVICES									
Pénalités	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €

(1) Ces tarifs tiennent compte de la subvention de la CAF.

(2) Pour l'Accueil de Loisirs, les sorties sont comprises dans le tarif journalier.

Toute séquence fréquentée (matin, midi, soir) est due.

La Carte Loisirs Vacances proposée par la CAF permet à certaines familles de bénéficier d'aides pour l'Accueil de Loisirs et les séjours.

CRÈCHE MUNICIPALE

La participation financière des parents est fixée par la CNAF. Elle est calculée en fonction des revenus imposables et du nombre d'enfants à charge.

Paiements

0-3 ANS

3-11 ANS

11-15 ANS

DÉMARCHES

CONTACTS

SERVICES

ASSOCIATIONS

EN MAIRIE - RÉGIE GÉNÉRALE
05 61 84 56 37
regie.generale@mairie-montrabe.fr
Sur internet : PORTAIL FAMILLE

Les factures sont envoyées tous les mois, par e-mail.

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE (sauf crèche)

En ligne, via le Portail Famille, après vous être connecté dans votre espace personnel.

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ET VIREMENT

Pour la 1^{ère} demande de prélèvement bancaire : remettre à la Régie Générale (Mairie) un RIB. Le régisseur vous fera ensuite signer le contrat d'autorisation de prélèvement. Les prélèvements se font automatiquement le 15 du mois (exemple : la facture de septembre est prélevée le 15 octobre).

CHÈQUES, CESUS, CHÈQUES VACANCES

Votre règlement devra parvenir à la Régie Générale après réception de la facture et avant le 15 du mois (exemple : facture de septembre à régler avant le 15 octobre).

- CESUS : il est nécessaire de contacter au préalable la Régie Générale.
Utilisables pour la crèche, l'Accueil de Loisirs et l'ALAE (hors repas).
- Chèques, libellés à l'ordre du Trésor Public : ils peuvent être déposés à la Régie Générale ou dans la boîte aux lettres de la Mairie.
- Chèques vacances : à déposer à la Régie

NB : Il est interdit de déposer des espèces, des chèques vacances ou des chèques CESU dans la boîte aux lettres. Ces paiements doivent être remis en main propre à la Régie, contre délivrance d'un reçu.

CARTE VACANCES LOISIRS CAF, COMITÉS D'ENTREPRISES (sauf crèche)

Ces réductions sont uniquement possibles pour l'Accueil de Loisirs et le Service Jeunes (vacances scolaires), sauf exception de certains CE.

Les personnes concernées sont invitées à se signaler auprès du Point Famille (Espace d'accueil St-Exupéry, 05 61 58 24 39. famille@mairie-montrabe.fr).

Aide financière : Les familles rencontrant des difficultés peuvent contacter Mélanie Izard : C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale),
06 35 07 87 24, actions.sociales@mairie-montrabe.fr

I ÉLU RÉFÉRENT - Josette Agros, *Maire Adjointe déléguée aux Affaires sociales.*

Réservations Annulations

RESTAURANT SCOLAIRE ET ALAÉ

La réservation d'un repas implique la réservation de l'ALAÉ du midi.

Sur Internet : **PORTAIL FAMILLE**
ou au **POINT FAMILLE**
Espace d'Accueil St-Exupéry
05 61 58 24 39
famille@mairie-montrabe.fr

Pour toute modification (réservation et annulation), **il faut impérativement renseigner le Portail Famille à J-1 avant 9h.**

Vous avez réservé pour le :	Le dernier délai pour modifier est le :
Lundi	Vendredi qui précède, avant 9h
Mardi	Lundi qui précède, avant 9h
Mercredi	Mardi qui précède, avant 9h
Jeudi	Mercredi qui précède, avant 9h
Vendredi	Jeudi qui précède, avant 9h

En cas de maladie, un jour de carence est appliqué. Les jours suivants doivent être modifiés sur le Portail par la famille. Aucun certificat médical n'est requis.

Le mercredi midi, il est possible de réserver : de 11h45 à 13h35 (avec possibilité de départ entre 13h et 13h30) ou de 13h35 à 18h30 (avec départ possible à partir de 16h30).

ACCUEIL DE LOISIRS (vacances)

► **Petites vacances** : réservation au plus tard 15 jours avant ; annulation sans facturation jusqu'à 7 jours avant le début des vacances ou sur présentation d'un certificat médical.

► **Vacances d'été** : réservation au plus tard 1 mois avant le début des vacances; annulation ou modifications sans facturation jusqu'au 15 juin (pour juillet-août) ou avec un certificat médical.

SERVICE JEUNES

Les sorties doivent être réservées 15 jours à l'avance au plus tard. Toute modification ou annulation doit être formulée par écrit auprès du Point Famille (sans facturation jusqu'à 15 jours avant ou sur présentation d'un certificat médical).

Contacts

0-3 ANS

3-11 ANS

11-15 ANS

DÉMARCHES

CONTACTS

SERVICES

ASSOCIATIONS

SERVICES MUNICIPAUX ADMINISTRATIFS

> POINT FAMILLE

(Espace d'accueil St-Exupéry)
Inscriptions, réservations, annulations, facturation.

Valérie GISQUET

05 61 58 24 39 (répondeur)
famille@mairie-montrabe.fr

Lundi 9h-10h ; mardi 17h-18h30 ;
mercredi 9h-10h et 13h30-15h ;
jeudi 17h-18h30

> RÉGIE GÉNÉRALE

(à la Mairie)
Tous paiements.
Christine SERNA
05 61 84 56 37
regie.generale@mairie-montrabe.fr

> AFFAIRES SCOLAIRES

(à la Mairie)
Inscriptions scolaires
Isabelle FOGLIATA
05 61 84 56 30
info@mairie-montrabe.fr

AUTRES SERVICES

> VIE ASSOCIATIVE

(à l'ACCENT - allée A.Candela)
Isabelle BOR
05 34 26 46 97
vie.associative@mairie-montrabe.fr

> BIBLIOTHÈQUE

(Espace d'accueil St-Exupéry)
Marie-Pierre BACHELLERIE
05 61 84 83 04
bibliotheque@mairie-montrabe.fr

ÉCOLES ET COLLÈGE

> ÉCOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE

(allée du Logis Vieux)
Directrice : Catherine BARREAU
05 61 84 71 03
ce.0311799m@ac-toulouse.fr

> ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MOULIN

(Esplanade des écoles)
Directrice : Frédérique BEAUTÉ
05 61 84 70 73
ce.0310702v@ac-toulouse.fr

> COLLÈGE PAUL CÉZANNE

(3, route de Mondouzil)
Principale : Danièle BODIN
05 34 26 54 90
Vie Scolaire : 05 34 26 54 92
0312698p@ac-toulouse.fr
<http://paul-cezanne.ecollege.haute-garonne.fr>

Contacts

SERVICES MUNICIPAUX PETITE ENFANCE

> CRÈCHE

(Espace d'accueil St-Exupéry)
Directrice : *Virginie DENAT-BORDÉ*
05 61 84 73 85
creche@mairie-montrabe.fr

> RELAIS D'ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S

(Espace d'accueil St-Exupéry)
Permanence téléphonique
le lundi de 17h à 18h30.
07 76 78 80 02
le.relais@mairie-montrabe.fr

SERVICES MUNICIPAUX ENFANCE & JEUNESSE

> COORDINATION ENFANCE & JEUNESSE

(Espace d'accueil St-Exupéry)
Véronique COMBA GOUTELLE
05 34 26 19 94
service.animation@mairie-montrabe.fr

> CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

(Espace d'accueil St-Exupéry)
Anne-Sophie CIRON
06 45 92 69 18
cmj@mairie-montrabe.fr

> SERVICE JEUNES

(Espace d'accueil St-Exupéry)
Mélanie IZARD et Guillaume MIQUEL
05 61 58 24 39 / 06 88 25 55 66
service.jeunes@mairie-montrabe.fr

> DIRECTION ALAÉ ET ACCUEIL DE LOISIRS

(Espace d'accueil St-Exupéry)
Aurélien TUDURI
07 76 89 67 43
direction.alae@mairie-montrabe.fr

> ALAÉ - Accueils de Loisirs Associés aux Écoles

- Accueil ÉLÉMENTAIRE
(Espace d'accueil St-Exupéry)
06 72 88 99 81
alae.elementaire@mairie-montrabe.fr

- Accueil MATERNELLE
(à l'école, sauf le mercredi après 16h30)
06 45 92 69 18
alae.maternelle@mairie-montrabe.fr

> ACCUEIL DE LOISIRS Vacances scolaires

(Espace d'accueil St-Exupéry)
05 61 84 81 69 - 06 72 88 99 81
accueil.loisirs@mairie-montrabe.fr

SERVICE MUNICIPAL SOCIAL

> SERVICE PARENTALITÉ ET CCAS

(à la Mairie sur RDV)
Soutien aux familles (difficultés
financières, aide relative
à la parentalité, à l'éducation...)
Mélanie IZARD
06 35 07 87 24
actions.sociales@mairie-montrabe.fr

Infos pratiques

0-3 ANS

3-11 ANS

11-15 ANS

DÉMARCHES

CONTACTS

SERVICES

ASSOCIATIONS

GRÈVES AUX ÉCOLES

Accueil des enfants

Le droit d'accueil est organisé par la loi du 20 août 2008, qui prévoit un service minimum uniquement pendant le temps scolaire. Si 25% ou plus des enseignants se déclarent grévistes, la Mairie est tenue d'organiser un service d'accueil sur le temps scolaire. En deçà, les enfants sont répartis dans les autres classes.

Les services municipaux non obligatoires tels que l'ALAE, le restaurant scolaire ou l'Accueil de Loisirs, ne sont pas soumis à la mise en place d'un service minimum.

Information des parents

À réception d'un préavis de grève, la Mairie envoie un e-mail pour prévenir les parents que des perturbations sont possibles. Lorsque celles-ci sont connues (la veille du jour de grève), un second mail est envoyé, ainsi qu'un SMS.

CIRCULATION AUX ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Prendre le temps de se garer, c'est le premier geste de sécurité. Le stationnement sur les trottoirs est interdit. Les zébras sont destinés à l'accès pompier : le stationnement y est interdit, à tout moment.

Les parkings autour des écoles sont dorénavant réglementés en "zone bleue" (disque obligatoire, limitant la durée à 1h30, entre 7h30 et 18h / 12h le mercredi, uniquement en semaine et pendant les périodes scolaires). Pour les stationnements plus longs, il est possible de se garer sur la place du 19 mars 1962 (facilement accessible à pied, en empruntant le passage souterrain sous la voie ferrée) ou sur les parkings de la Gare.

ZONE 30 : allées du Logis Vieux, de la Gare et du Stade, la vitesse est limitée à 30 km/h.

AU COLLÈGE : Un radar pédagogique a été installé sur la RD70 (route de Mondouzil) pour rappeler à tous l'importance de réduire sa vitesse aux abords du collège. Le parking prévu pour les parents est situé en bas de la descente. Il n'est pas autorisé de se garer sur les parkings des bus et du personnel du collège.

Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Espace d'Accueil St-Exupéry
05 61 84 83 04
bibliotheque@mairiemontrabe.fr

**Service public,
ouvert à tous,
sa finalité est d'offrir un accès
à la culture et au savoir.**

SERVICES PROPOSÉS

L'adhésion est gratuite pour les Montrabéens. Vous pouvez emprunter 3 documents pour une durée de 15 jours.

La bibliothèque compte plus de 6800 livres disponibles au prêt. Chaque mois, de nouveaux ouvrages sont acquis.

Pendant le temps scolaire, des activités sont organisées pour les enfants, en collaboration avec les enseignants et l'ALAE.

Des expositions sont régulièrement proposées dans le hall du 1^{er} étage et à la bibliothèque, sur des thèmes variés.

COMMENT S'INSCRIRE

► sur place, pendant les heures d'ouverture.

► par e-mail : en indiquant votre identité et en joignant un justificatif de domicile.

Pour les mineurs, une autorisation parentale est nécessaire.

HORAIRES D'OUVERTURE

Le mercredi de 15h à 18h30 et le jeudi de 16h30 à 18h30.

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Votre nouveau rendez-vous culturel montrabéen : animations, rencontres, expositions.

Consultez l'agenda municipal sur www.mairie-montrabe.fr

**Prochain RDV : Dimanche 15 octobre à 16h,
sur le thème des jeux de société.**

**VOTRE MÉDIATHÈQUE
NUMÉRIQUE EN UN CLIC**
<http://media31.mediatheques.fr>

Les personnes inscrites à la bibliothèque ont accès à la médiathèque numérique du Conseil Départemental pour consulter en ligne des titres de presse, des films, des conférences, des partitions, des jeux éducatifs, de l'autoformation (bureautique, code de la route, méthodes de langue, soutien scolaire etc).



Associations

0-3 ANS

3-11 ANS

11-15 ANS

DÉMARCHES

CONTACTS

SERVICES

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Elles formulent des avis et des suggestions, notamment en participant aux conseils d'école. Les représentants des parents au conseil d'école sont élus par l'ensemble des parents. Leur nombre correspond au nombre de classes. Ils disposent d'une voix délibérative. Les associations de parents d'élèves peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier et assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés. En toutes circonstances, elles sont tenues à une obligation de confidentialité à l'égard des informations à caractère personnel dont elles peuvent avoir connaissance.

Pour les rencontrer, vous pouvez participer à leur assemblée générale de début d'année scolaire, où sont élus les présidents, trésorier, secrétaire... ou les contacter :

> A.P.E.M. (Amicale des Parents d'élèves des Écoles de Montrabé)

Président : Frédéric Morelis - 06 31 78 09 34

<http://apem.montrabe.blog.free.fr> - E-mail : apemmontrabe@laposte.net

Assemblée générale : mercredi 13 septembre à l'Espace St-Exupéry.

> F.C.P.E. MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Présidente : Marion Muzzarelli - 06 69 10 18 12 - marion.muzzarelli@yahoo.fr

E-mail : fcpe-primaire@laposte.net

Assemblée générale : lundi 11 septembre à l'Espace St-Exupéry.

> A.P.C.M. (PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLÈGE DE MONTRABÉ)

Président : Emmanuel Moncassin

<https://apcmblog.wordpress.com> - E-mail : apcmontrabe@gmail.com

Assemblée générale : mardi 12 septembre à l'Espace St-Exupéry.

> F.C.P.E. COLLÈGE

Présidente : Isabelle Barbaste - 06 72 38 75 52

<http://fcpe.montrabe.free.fr> - E-mail : fcpe.collegemontrabe@laposte.net



Associations

ASSOCIATION D'AIDE AUX DEVOIRS

> À L'HEURE DE LA SORTIE

[encadrement de l'aide aux devoirs, en partenariat avec les enseignants]

Jean-Bernard TRIGO - 06 77 17 11 99

Florence LAFOREST - 06 75 61 52 69

Site internet : <http://a-lheure-de-la-sortie.jimdo.com> - E-mail : alhs31850@gmail.com

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

> Association Loisirs Équestres ALERT

Joseph Lleida - 09 73 53 70 23

Site Internet : www.alert-rouffiac.ffe.com - E-mail : loisirs.equestres@gmail.fr

> Association sportive du Collège Paul Cézanne

Christophe Pereira - 05 34 26 54 90 E-mail : 0312698p@ac-toulouse.fr

> Atelier Art-en-ciel [théâtre]

Caroline Bousquet et Pierrot Corpel - 09 80 62 11 90

Site Internet : www.atelier-artenciel.fr - E-mail : atelier-artenciel@hotmail.fr

> Basket Club Montrabéen [B.C.L.M.]

Léo FLOURAC - 06 22 31 28 97 - E-mail : basket.bclm@gmail.com

Fabienne TCHIJAKOFF - 06 25 60 54 23

Site Internet : www.basket-bclm31.fr

> Club des Artistes de Montrabé

Régine Balard - 06 26 55 45 63

Site Internet : <http://clubdesartistesdemontrabe.jimdo.com>

E-mail : balard_regine@yahoo.fr

> Co Ainsi Danse

Jean-Paul Talagrand - 05 61 84 36 94

Site internet : coainsidanse-monsite.com - E-mail : jptalagrand@aliceads.fr

Associations

0-3 ANS

3-11 ANS

11-15 ANS

DÉMARCHES

CONTACTS

SERVICES

ASSOCIATIONS

> Comètes [Football américain]

Frédéric Hechinger - 06 95 41 64 20

Site internet : www.cometes-footus.com - E-mail : frederic.hechinger@free.fr

> Cyclo Club Montrabéen

Jean-Bernard Trigo - 05 61 84 90 79

Site Internet : <http://ccmontrabeen.ffct.org> - E-mail : jb.trigo@sfr.fr

> École de Musique de Montrabé

Philippe Ichard ou Léo Laguille - 06 68 64 45 67

Site Internet : <http://ecolemusiquemontrabe.wix.com/ecolemusiquemontrabe>

E-mail : philippe.ichard@gmail.com

> Football club - B.M.SJ.F.C.

Maurice Dauzats

E-mail : dauzats.maurice@sfr.fr

> Gymnastic'Club

Bernadette Favier - 05 61 84 74 96

Site Internet : <http://gymclubmontrabe.free.fr> - E-mail : gymclubmontrabe@free.fr

> Judo Sporting Club

Valentine Millet - 06 37 12 19 99

Site Internet : <http://judo-montrabe.keosite.com> - E-mail : judo.montrabe@gmail.com

> Montrabé Rugby Club

Jean-Paul Doutreloux et Rodolphe Edin - 06 11 77 75 02

E-mail : jean-paul.doutreloux@orange.fr

> Tennis Club de Montrabé

Marie-Paule Donnarel - 05 61 84 74 87

Site Internet : www.club.fft.fr/tcmontrabe - E-mail : tc.montrabe@fft.fr

> Tennis de table de Montrabé

Philippe Goutelle

E-mail : tennisdetablemontrabe@gmail.com

Associations

SERVICE MUNICIPAL DE LA VIE ASSOCIATIVE

05 34 26 46 97 - vie.associative@mairie-montrabe.fr

PERMANENCES À L'ACCENT (Allée A.Candela) :

lundi, mercredi et vendredi de 15h30 à 18h30

VENEZ RENCONTRER
LES ASSOCIATIONS MONTRABÉENNES

FORUM

des ASSOCIATIONS

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

ESPACE D'ACCUEIL ST-EXUPÉRY

14H - 18H

Commune de
Montrabé

festi' jeux X nes

Journée festive familiale

Piscine à balles



Jeux gonflables



karts à pédales



Maquillages / Tatoos



Légos géants



Pêche aux canards



Tire élastique



et plein d'autres animations...

SPÉCIAL ADOS

Whipeout



Faucheuse infernale



QUAI
DES SAVOIRS

ATELIERS

Glissez-vous dans la peau
d'un ingénieur du spatial !

Construis
ton satellite
(8-12 ans)

Tel un vrai concepteur de satellite,
assemble ta propre maquette
et découvre ses missions.



Eduesat,
assemble un satellite
d'observation
(à partir de 12 ans)

Grâce à cette grande maquette pédagogique,
Planète Sciences vous propose de plonger
au cœur d'un satellite d'observation
et comprendre comment il fonctionne.

RESTAURATION SUR PLACE

de 14h à 20h

Crêpes, sandwiches, mister freeze, boissons...

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Anne-Sophie Ciron au 06 45 98 69 18
ou cmj@mairie-montrabe.fr

GRATUIT

Calendrier scolaire 2017-2018

Commune de
Montrabé

zone C

Académies :
Créteil, Montpellier,
Paris, Toulouse, Versailles

ACCUEIL DE LOISIRS

(Accueil des enfants
pendant les vacances scolaires)

Dates limites
d'inscription

Dates prévisionnelles
de fermeture

**PRÉRENTRÉE
DES ENSEIGNANTS**

Vendredi
1^{er} septembre 2017

**RENTRÉE SCOLAIRE
DES ÉLÈVES**

Lundi
4 septembre 2017

**VACANCES
DE LA TOUSSAINT**

Fin des cours :
Samedi 21 octobre 2017
Reprise des cours :
Lundi 6 novembre 2017

6 octobre 2017

1^{er} novembre 2017

**VACANCES
DE NOËL**

Fin des cours :
Samedi 23 décembre 2017
Reprise des cours :
Lundi 8 janvier 2018

8 décembre 2017

Du 25 décembre
au 29 décembre 2017

**VACANCES
D'HIVER**

Fin des cours :
Samedi 17 février 2018
Reprise des cours :
Lundi 5 mars 2018

2 février 2018

**VACANCES
DE PRINTEMPS**

Fin des cours :
Samedi 14 avril 2018
Reprise des cours :
Lundi 30 avril 2018

30 mars 2018

**VACANCES
D'ÉTÉ***

Fin des cours :
Samedi 7 juillet 2018

8 juin 2018
(modifications
possibles
jusqu'au 15 juin)

Du 30 juillet
au 17 août 2018